

COLLOQUE ORGANISÉ DANS LE CADRE DU PROJET ANR ISOVOTE  
(PROJET ANR-21-CE41-0008, ISOVOTE 2021-2025)  
AVEC LE SOUTIEN DE LA MSH LORRAINE, DE LA FDSEG, DU BETA ET DE L'IRENEE



## Délibérations et décisions au sein du Conseil constitutionnel français : approches interdisciplinaires

Faculté de droit, sciences économiques et gestion de Nancy, Amphithéâtre AR 06



INSCRIPTION OBLIGATOIRE  
<https://urlz.fr/sm9g>

LIEN DE CONNEXION. LE COLLOQUE PEUT ÊTRE SUIVI À DISTANCE

<https://urlz.fr/sm9x>



## Jeudi 10 octobre 2024

DÉLIBÉRER AU SEIN DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL

Mathieu Disant  
Yasmina Bouteraa  
Stéphane Cottin  
Antoine Pouzet  
Olivier Schrameck  
Samuel Ferey

## Vendredi 11 octobre 2024

ANALYSE DES DÉLIBÉRATIONS JURIDIQUES  
ET SCIENCES SOCIALES : VERS DE NOUVELLES ALLIANCES ?

Philippe Urfalino  
Sam Couqueberg  
Samuel Ferey  
Nicolas Camilotto  
Youssef Kejji  
Maxime Amblard

# PROGRAMME

## Jeudi 10 octobre DÉLIBÉRER AU SEIN DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL

Café - Accueil : 9h-9h30

9h30-9h45 : Mot de bienvenue par **M. le doyen Gartner** et présentation du colloque.

9h45-10h45. Conférence plénière. « Le processus décisionnel devant le Conseil constitutionnel » par **Mathieu Disant**, professeur à l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

10h45-11h00. Pause

11h00-12h00. « Les procès-verbaux des séances du Conseil : archéologie d'un matériau historique exceptionnel » par **Yasmina Bouteraa**, greffière en chef du Conseil constitutionnel et **Stéphane Cottin**, chef du service de la documentation et de l'aide à l'instruction du Conseil constitutionnel.

12h00-13h30 : Déjeuner

13h45-14h30. « L'obligation comportementale des juges constitutionnels vue par le prisme des procès-verbaux des délibérations du Conseil constitutionnel français », par **Antoine Pouzet**, post-doctorant à l'Université de Lorraine.

14h30-16h00. Le Conseil constitutionnel vu par ses acteurs : entretien avec **Olivier Schrameck**, ancien secrétaire général du Conseil constitutionnel

Modérateur : **Samuel Ferey**, professeur à l'Université de Lorraine.

16h00-16h30. Pause

16h45-17h45. Assemblée générale du projet Isovote.

18h00-19h00. « Zone de Transit » : mise en voix d'une délibération du Conseil constitutionnel adaptée et jouée par les étudiants de la Faculté en hommage à **Robert Badinter**.

19h00-20h00. Cocktail

## Vendredi 11 octobre ANALYSE DES DÉLIBÉRATIONS JURIDIQUES ET SCIENCES SOCIALES : VERS DE NOUVELLES ALLIANCES ?

9h30-10h45. Conférence plénière. « La décision collective sous contrainte d'argumentation » par **Philippe Urfalino**, directeur d'études EHESS et directeur de recherche CNRS, Paris.

10h45-11h00. Pause

11h00-11h45. « La composition du Conseil constitutionnel vu par les historiens : que nous apporte l'approche prosopographique ? » par **Sam Couqueberg**, doctorant en histoire contemporaine à l'Université de Lorraine.

11h45-12h30. « Est-on vraiment plus sage lorsque l'on décide à plusieurs ?

Votes, conflits et paradoxes de vote devant le Conseil constitutionnel français », par **Samuel Ferey**, professeur à l'Université de Lorraine.

12h30-14h00. Déjeuner

14h00-15h30. Table ronde. « Intelligence artificielle et traitement de corpus en sciences humaines et sociales : vers une révolution des pratiques scientifiques ? », en présence de **Nicolas Camilotto** (Université de Nice), **Samuel Ferey** (Université de Lorraine), **Youssef Kejji** (Université de Lorraine), **Maxime Amblard** (Université de Lorraine).

Modérateur : **Mathieu Disant**, professeur à l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne

15h30-16h00. Discussion générale et mots de conclusion.

16h00. Fin des travaux